

Ecrit médiéval et traces d'oralité: l'exemple de l'adverbe or(e)

Céline Guillot

▶ To cite this version:

Céline Guillot. Ecrit médiéval et traces d'oralité: l'exemple de l'adverbe or(e). Eva Havu et al. La langue en contexte. Actes du colloque Représentation du sens linguistique IV, Société Néophilologique (Helsinki), pp.267-281, 2009. halshs-00654556

HAL Id: halshs-00654556 https://shs.hal.science/halshs-00654556

Submitted on 25 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Céline GUILLOT

Université de Lyon

Ecrit médiéval et traces d'oralité : l'exemple de l'adverbe or(e)

Introduction

Le problème de l'oralité au Moyen Âge, et plus spécifiquement du caractère plus ou moins

oralisant des textes médiévaux ou d'une partie d'entre eux, a été maintes fois abordé déjà

(Zumthor1983, 1984 et 1987 notamment, et Rychner 1955 pour les chansons de geste), et il

s'agit là d'une question essentielle pour notre connaissance de ces documents, du point de vue

externe de leurs conditions de production, de réception et de diffusion autant que du point de

vue interne de la langue qu'ils nous donnent à étudier. Mais malgré les études importantes

déjà menées sur le sujet, le vaste champ des marques d'oralité présentes dans les textes

médiévaux - et de ce que ces marques peuvent nous apprendre sur la façon dont on parlait au

Moyen Âge - reste encore largement en friche.

Notre étude n'abordera cette question qu'à travers le fonctionnement d'un marqueur

particulier, l'adverbe déictique temporel or(e), dont la valeur sémantico-référentielle sera

abordée dans la section 1. Pour contraster les différents contextes d'emploi de or(e) et leur

relation possible au degré d'oralité des textes dans lesquels il se trouve, nous ferons appel à

différents systèmes de catégorisation des documents médiévaux (section 2). Dans un

troisième temps, l'analyse des occurrences de or(e) dans le corpus nous permettra de tirer des

conclusions provisoires sur son fonctionnement et de mettre ces caractéristiques internes en

relation avec les catégories textuelles définies au départ.

1. Description de or(e): aspects sémantico-référentiels et syntaxiques

1.1. Or(e), adverbe déictique

Issu du nom temporel latin hora, l'adverbe médiéval or(e) réfère au moment de sa propre

énonciation, et de ce point de vue, il correspond à peu près exactement à l'adverbe maintenant

qui l'a remplacé en français moderne. Or(e) est donc un déictique ou un symbole indexical

(Kleiber 1986, 1994), dont le référent s'identifie toujours grâce au contexte spatio-temporel

de sa propre occurrence. Comme la plupart des autres expressions déictiques (je, tu, (i)ci,

etc.), or(e) réfère de façon immédiate ou transparente, l'identification du référent s'opérant

du simple fait de l'énonciation de l'adverbe, sans apport d'informations supplémentaires. Le

caractère déictique de or(e) permet de comprendre sans peine pourquoi on le rencontre si fréquemment dans les textes médiévaux dans les passages au discours direct (Buridant 2000 : 517).

On a également remarqué à plusieurs reprises (Ollier 1988 et 1995, Buridant 2000 : 517) que l'adverbe temporel or(e) était utilisé dans des énoncés caractérisés par une implication forte du locuteur. Ollier 1988, qui analyse une série d'exemples dans les parties narratives des œuvres de Chrétien de Troyes, montre que la mention de l'adverbe, quand elle est associée à celle d'un verbe de jugement, instaure « un jugement de valeur, dont l'énonciateur, même s'il n'est pas l'agent du procès, s'institue le sujet prédicatif dans la mesure exacte où cela engage de sa part un certain comportement » (Ollier 1988 : 210). Dans le récit, or(e) fonctionne souvent comme une marque du discours indirect libre, comme c'est le cas dans l'exemple (1). Il instaure alors l'un des protagonistes du récit comme énonciateur de ce discours.

```
(1) Et la reïne n'i est ele
a cele joie qu'an demainne ?
Oïl voir, tote premerainne.
Comant ? Dex, ou fust ele donques ?
Ele n'ot mes si grant joie onques
Com or a de sa bien venue
et ele a lui ne fust venue ?¹ (Chrétien de Troyes, Lancelot, v. 6820-6826, cité par Ollier 1988 : 211)
```

Ces caractéristiques sémantico-référentielles de or(e) font naturellement de cet adverbe un candidat idéal pour l'étude des traces d'oralité présentes dans les textes médiévaux, et c'est l'hypothèse qui est explicitement formulée dans Perret 2006.

1.2. Or(e), adverbe de phrase et d'énonciation

Du point de vue syntaxique et positionnel, trois grands contextes d'emploi de or(e) sont à distinguer (Ollier 1988, 1989, 1990 et 1995, Reenen et Schøsler 1995) : ou bien or(e) fonctionne comme un adverbe de constituant qui date le procès exprimé par le verbe de la proposition (exemple 2), et dans ce cas il peut occuper à peu près toutes les positions dans la proposition à l'exception de la position initiale; ou bien or(e) est placé en position initiale,

_

¹ M.-L. Ollier propose de voir dans l'énoncé qui commence avec *or* une manière de citation de ce que pense la reine : « la présence de OR vient tout autant légitimer ici l'énonciation d'un prédicat (« J'éprouve la plus grande joie de son heureux retour ») que seule la reine est en mesure de s'attribuer, et qui, de ce fait, l'engage. », Ollier 1988 : 211.

comme dans les exemples (3) et (4). Dans ce cas, il peut soit jouer le rôle d'un adverbe de phrase et constituer le thème sur lequel porte le propos qui suit, soit être un adverbe d'énonciation et porter sur le dire (et non sur le dit) de l'énoncé². Dans ce dernier cas, en même temps qu'il établit un lien sémantico-logique avec la proposition qui précède, or(e) permet d'ancrer, d'actualiser dans le présent du locuteur l'énonciation de l'énoncé dans lequel il se trouve. C'est ce dernier contexte d'emploi qui sera au centre de notre étude, et c'est d'ailleurs celui qui a généralement retenu l'attention des linguistes.

(2) « Mais, par l'apostre que requierent palmier,

Tels se fait ore et orgoillos et fier

Cui je metrai tel corone en son chief

Dont la cervele l'en vendra tresqu'as piez » (Couronnement de Louis, v.1511-1514)

(3) « Sire Tristran, por Deu le roi,

Si grant pechié avez de moi,

Qui me mandez a itel ore! »

Or fait senblant con s' ele plore (Béroul, Roman de Tristan, v. 5-8)

(4) Dist a ses omes : « Or ai je trop perdu,

Quant par tel ome est Corsolz confonduz » (Couronnement de Louis, v.1191-1192)

1.3. Or(e) et effet de rupture

Les études de Marie-Louise Ollier (en particulier Ollier 1995) ont insisté sur l'effet de rupture souvent associé à l'usage de or(e) en discours. Contrairement à si, qui marque le plus souvent la continuité thématique et discursive, l'adverbe or(e) joue généralement le rôle d'un opérateur de discontinuité à l'intérieur du discours³. Ce point sera repris plus bas, mais il importe à présent de relier ce rôle discursif de l'adverbe à son caractère déictique, indexical ou token-réflexif (Reichenbach 1947). La fonction indexicale de or(e), qui implique que l'adverbe fait intervenir le contexte de sa propre énonciation dans l'identification de son référent, explique que l'entité (abstraite) ainsi désignée se trouve du même coup détachée et isolée de son site référentiel : « Une telle procédure référentielle, qui consiste à attirer l'attention de l'interlocuteur sur un référent à (re)trouver par token-réflexivité, a pour résultat

² P. van Reenen et L. Schøsler (1995 : 409) constatent que les graphies de or(e) varient partiellement en fonction de ces critères syntaxiques et positionnels : la graphie or est celle que l'on trouve typiquement en position initiale, ore(s) se rencontre plutôt en dehors de cette position.

³ C'est également la thèse qui est défendue dans l'étude sur *si* de Marchello-Nizia 1985.

d'isoler le référent, de le rendre autonome par rapport à la structure situationnelle dans laquelle il se trouve. » (Kleiber 1987 : 114-115 et Kleiber 1994 : 200).

Ces quelques caractéristiques générales de la sémantique et de la syntaxe de or(e) ayant été définies, il importe à présent d'étudier plus en détail son fonctionnement dans un corpus de textes médiévaux. Ce travail nous permettra de comparer les contextes d'emploi de or(e) dans différentes catégories de textes, et de tester en même temps l'hypothèse déjà mentionnée (Perret 2006) d'une corrélation possible entre l'emploi de or(e) et le degré d'oralité des textes dans lesquels il se trouve.

2. Catégorisation externe des documents médiévaux

La démarche que nous suivons dans cette étude vise à décrire les unités textuelles de notre corpus grâce à des catégories définies a priori, cette catégorisation préalable permettant à la fois de comparer/contraster les caractéristiques internes des textes (et en premier lieu le fonctionnement de or(e)) et d'interpréter les résultats obtenus lors de cette comparaison. Dans cette perspective, nous utiliserons différents critères et systèmes de catégorisation, dont certains ont déjà été employés lors d'études précédentes (notre méthodologie et certains de ces critères sont exposés dans Guillot et al. 2007).

2.1. Domaines et genres textuels

Notre catégorisation des textes en domaines et genres textuels repose sur un ensemble de catégories 'traditionnelles', issues des traditions discursives, temporellement définies (Jauss 1970) et faisant l'objet d'un consensus dans une collectivité donnée (Lee 2001).⁴. Les catégories de domaines et genres textuels que nous utilisons ici ont été présentées à plusieurs occasions déjà (notamment dans Guillot *et al.* 2007, et Lavrentiev 2007) et ont été élaborées dans le cadre du développement de la Base de Français Médiéval (ENS LSH Lyon).

⁴ La description d'un ensemble de textes médiévaux à l'aide de ces catégories traditionnelles est actuellement en cours dans le cadre du projet de la Base de Français Médiéval à l'Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines de Lyon, et plus spécifiquement au sein du projet CORPTEF (« Corpus représentatif des premiers textes français ») soutenu par l'Agence nationale pour la recherche. Plusieurs membres qui collaborent à ce projet ont beaucoup participé à l'élaboration de ces catégories, et tout spécialement Frankwalt Möhren (Dictionnaire étymologique de l'ancien français, Université de Heidelberg), Françoise Vielliard (Ecole nationale des Chartes, Paris) et Serge Lusignan (Université de Montréal). Qu'ils en soient vivement remerciés ainsi que l'ensemble des membres du projet, de même que les participants au CCFM (Consortium international pour les corpus de français médiéval), qui ont abordé ces questions dans plusieurs réunions communes et ont proposé des normes de description pour les documents médiévaux français (http://ccfm.ens-lsh.fr/).

Dans l'optique que nous adoptons, le domaine textuel se définit relativement à la fonction et à la destination principale du texte. Les domaines représentés dans le corpus retenu pour cette étude sont au nombre de trois : littéraire, didactique et religieux (les domaines historique et juridique ne sont pas représentés). Quant aux genres textuels, ils sont plus directement liés à la forme interne des documents et sont de types très variés pour la période médiévale. Nous avons donc été contrainte de limiter notre corpus et avons choisi de comparer pour cette étude des chansons de geste (genre épique) avec une vie de saint (genre hagiographique), un bestiaire (genre bestiaire), un traité de comput (genre comput) et quelques textes poétiques (genre lyrique)⁵.

2. 2. Aspects médiaux et communicatifs

Le second point de vue que nous aborderons dans la caractérisation et la classification des textes médiévaux concerne plus directement la question de l'oralité au Moyen Âge et s'inspire directement de l'approche développée par P. Koch et W. Österreicher (1990 et 2001). Dans cette approche, les critères de classification des textes médiévaux sont directement liés aux conditions de production et de circulation des textes et finalement à la façon dont s'opère progressivement le passage à l'écrit dans les langues vulgaires.

La perspective de Koch et Österreicher conduit à distinguer deux points de vue qui sont trop souvent confondus dans notre exploitation des textes : les aspects médiaux et les aspects communicatifs. Les aspects médiaux sont relatifs au canal utilisé dans la production et/ou la diffusion des documents. Un discours peut être écrit (code graphique) ou être le produit d'une interaction orale (code phonique), mais il peut aussi s'agir d'un texte écrit et lu à haute voix ou à voix basse⁶, d'un texte récité, joué, chanté, etc.

L'aspect médial de l'acte langagier doit être nettement différencié de ses caractéristiques communicatives qui, elles, ont trait au mode de conception du message lui-même. De ce point de vue, les discours peuvent être caractérisés et situés les uns par rapport aux autres sur une échelle de la distance communicative, certains relevant plutôt du type proximal (les

⁵ La liste des valeurs génériques utilisée dans le cadre du projet de la Base de Français Médiéval est accessible à l'adresse suivante : http://ccfm.ens-lsh.fr/spip.php?article26. Cette liste s'appuie assez largement sur la typologie établie par R. Bossuat dans son *Manuel bibliographique*. Elle est assez proche aussi des typologies utilisées dans différents manuels et travaux de référence sur la production littéraire et documentaire du Moyen Age, en particulier le *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters* et *l'Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*

⁶ Cette distinction est importante pour la période médiévale, puisqu'on sait que la lecture s'est très longtemps accompagnée d'un mouvement des lèvres, d'abord à voix haute puis sans doute à voix basse.

interactions orales mais aussi le tchat par exemple), d'autres du type distal (l'écrit scientifique, mais aussi le sermon).

Il existe bien une relation privilégiée entre les aspects médiaux et les aspects communicatifs des productions langagières, l'écrit étant par nature plutôt associé au pôle de la distance communicative, l'oral étant au contraire naturellement plus proche de la proximité communicative. Mais il importe d'établir une distinction nette entre ces deux niveaux d'analyse, particulièrement pour la période médiévale où les textes écrits font souvent l'objet de performances orales. Dans ce dernier cas, on considèrera à la suite de P. Koch 1993 qu'on a affaire à des relations de transcodage, et on parlera de textes écrits à vocation orale ou de « scripturalité à destin oral ». S'il y a des traces d'oralité dans les textes médiévaux, certaines d'entre elles sont donc vraisemblablement liées à cette opération de transcodage⁷, le passage d'un code à un autre pouvant avoir des conséquences plus ou moins importantes sur le mode de conception du texte et la distance communicative qui le caractérise.

Les critères définis par Koch et Österreicher (2001 : 586) pour mesurer le degré de distance communicative discursive sont présentés dans le schéma suivant :

1.	communication privée	communication publique	1
2.	interlocuteur intime	interlocuteur inconnu	2
3.	émotionnalité forte	émotionnalité faible	3
4.	ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et sit.	4
5.	ancrage référentiel dans la situation	détachement réf. de la situation	5
6.	coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle	6
7.	coopération communicative intense	coopération communicative minime	7
8.	dialogue	monologue	8
9.	communication spontanée	communication préparée	9
10.	liberté thématique	fixation thématique	10

L'application de ces différents critères doit permettre de définir le degré de distance communicative de chaque discours et de le situer par rapport à d'autres sur une échelle, les éléments de la colonne de gauche caractérisant la proximité communicative maximale et ceux de la colonne de droite la distance. Nous retiendrons de cette liste surtout le point 5 qui concerne l'ancrage référentiel dans la situation de communication. L'adverbe déictique

⁷ En raison de l'absence de données suffisamment fiables à ce sujet, nous ne parlerons pas ici de la question de la mise par écrit des textes ayant circulé d'abord sous forme orale.

temporel or(e) participant directement à cet ancrage, sa présence dans un texte constitue donc un trait qui oriente le discours vers le pôle proximal.

2.3. Vers et prose

On sait depuis les travaux de P. Zumthor que le caractère versifié ou non des documents médiévaux n'est pas sans lien avec le degré d'oralité de ces documents, les textes qui sont chantés ou qui, plus généralement, font l'objet d'une performance orale étant le plus souvent écrits en vers. Cette donnée doit de ce fait également être prise en compte dans l'exploitation et l'analyse des textes médiévaux.

2.4. Présentation du corpus d'étude

Les textes qui composent notre corpus ont été choisis en fonction des paramètres que nous venons d'énumérer. Dans une première phase de la recherche, nous avons limité ce corpus au XIIe siècle dans le but de parvenir à une diversité des données suffisante pour cette période du français. Nous avons également été amenée à nous concentrer pour commencer sur les textes en vers, ce qui limite naturellement la portée des résultats de notre étude dans son état actuel. Les textes que nous avons retenu dans ce cadre sont au nombre de neuf⁸. Les textes qui faisaient sans doute l'objet d'une performance orale sont indiqués en italiques :

Do	maine littéra	nire	Domaine didactique		Domaine	
					religieux	
genre épique	roman	genre lyrique	comput	bestiaire	hagiographie	
Chanson de	Roman de	Chansons de	Comput de	Bestiaire de	Voyage de	
Roland;	Tristan de	Conon de	Philippe de	Philippe de	saint Brendan	
Gormont et	Béroul	Béthune ;	Thaon	Thaon		
Isembart;		Chansons de				
Couronnement		Blondel de				
de Louis		Nesle				

Les occurrences de l'adverbe or(e) ont donc été étudiées dans l'ensemble de ces textes, à la réserve près que nous avons limité notre étude aux contextes dans lesquels or(e) était placé en

⁸ Nous considérons que les chansons de Conon de Béthune constituent un seul texte, de même que les chansons de Blondel de Nesle.

position initiale, avant le verbe (généralement en seconde position en ancien français). Ont également été pris en compte les énoncés – significativement moins fréquents dans les textes - dans lesquels l'adverbe se trouvait intercalé entre un élément subordonnant (se, quant, etc.) ou coordonnant (et, mais, etc.) et le verbe.

3. Analyse du corpus

L'analyse du corpus d'étude a permis de définir deux traits distinctifs du fonctionnement de or(e) dans ces textes : sa fréquence dans le discours rapporté d'une part, le rôle essentiel qu'il joue dans la structuration du discours d'autre part.

3.1. Or(e) dans le discours rapporté

Seront successivement envisagée deux situations de discours rapporté, le discours direct et le discours indirect.

3.1.1. Or(e) dans le discours direct

La fréquence d'emploi de notre adverbe dans le discours direct est tout à fait remarquable dans un grand nombre de textes narratifs du XIIe siècle, et tout spécialement dans les chansons de geste. Le texte de la *Chanson de Roland* illustre bien ce phénomène, puisque sur 31 occurrences de or(e) en position initiale, 22 d'entre elles se trouvent dans le discours direct (70,9%). Cette tendance se retrouve dans *Gormont et Isembart* (mais les fréquences de ce court fragment sont trop basses pour qu'on puisse en tirer des conclusions)⁹, ainsi que dans le texte du *Couronnement de Louis* (29 occurrences sur 35, soit 82,8%).

Un examen attentif des énoncés montre que les occurrences de or(e) qui apparaissent dans ces textes ont toujours pour énonciateur l'un des personnages du récit. L'adverbe or(e) ne se rencontre donc pas dans les formules d'appel de l'auteur/du récitant à son public, formules dont on a montré qu'elles étaient caractéristiques du style épique et qu'elles devaient être liées au contexte pragmatique de la performance. Il est vrai que Marnette 1998 a souligné déjà que ces appels à l'auditoire étaient relativement rares, voire inexistants, dans les chansons de geste les plus anciennes.

⁹ Elles représentent en effet 6 occurrences sur un total de 8.

La fréquence remarquable de or(e) dans le discours direct est également caractéristique du seul roman en vers de notre corpus, le *Tristan* de Béroul (72 occurrences sur 101, soit 71,3% des occurrences), et dans une moindre mesure du *Voyage de Saint Brendan*. Or(e) se trouve donc majoritairement dans le discours direct dans tous les textes narratifs de notre corpus, ce qui exclut apparemment les textes lyriques et didactiques Or(e)11.

Les textes de poésie lyrique présentent toutefois un cas de figure relativement intéressant. Il s'agit de textes écrits à la première personne qui constituent un monologue de taille variable (malgré la présence épisodique de passages au discours direct du type de ceux qu'on rencontre dans les chansons de geste ou les romans en vers). On constate toutefois qu'il n'est pas rare de voir l'adverbe temporel utilisé lorsque l'auteur met en scène une sorte de dialogue intérieur (exemple (5))¹², de dialogue fictif soit avec l'être aimé (exemple (6)), soit avec son auditoire, soit avec une autre personne :

```
(5) Et se j'ai les mauz quis,
Jes doi bien endurer.
Or ai je trop mespris!
Ainz les doi mieuz amer! (Blondel de Nesle, Chanson XI, v. 16-22)
(6) Dame, lonc tans ai fait vostre servise,
La merci Deu! c'or n'en ai mais talant (Conon de Béthune, Chanson IX, v. 17-18)
```

3. 1. 2. Or(e) dans le discours indirect

Le seul texte de notre corpus qui fasse usage de l'adverbe or(e) dans le discours indirect est le *Tristan* de Béroul. Or(e) se rencontre dans le discours indirect introduit par un verbe de dire (exemple (7)), parfois en l'absence du subordonnant que (exemple (8)), soit dans le discours indirect libre (exemple (9)) :

(7) Iriez s'atorne, sovent dit Qu'*or* veut morir s'il nes ocit (Béroul, *Roman de Tristan*, v. 1985-1986)

10

 $^{^{10}}$ Le *Voyage de Saint Brendan* comporte trop peu d'occurrences de notre adverbe (16 occurrences de or(e) en position initiale, dont 9 en discours direct), pour que les fréquences y soient significatives.

The Ces chiffres ne varieraient pas beaucoup si l'on prenait en compte les contextes dans lesquels or(e) ne se trouve pas en position initiale. Dans ce cas aussi l'adverbe est le plus souvent utilisé dans le discours direct.

¹² La présence de l'adverbe *ainz* dans cet exemple conforte l'hypothèse d'une représentation d'un dialogue intérieur.

(8) Li rois de l'arbre est devalez;

En son cuer dit *or* croit sa feme (Béroul, *Roman de Tristan*, v. 287-288)

(9) Tristran l'acole, si la beise!

Liez est que *ore* ra son esse (Béroul, *Roman de Tristan*, v. 547-548)

Ces différents contextes d'emploi de or(e) ont un trait caractéristique commun: la représentation d'une situation d'interlocution est chaque fois corrélée à l'usage de l'adverbe, cette situation supposant la présence d'un énonciateur (qui peut être l'auteur du texte comme l'un des personnages du récit) et d'un allocutaire. Or(e) semble donc préférentiellement utilisé dans des contextes d'adresse, et il semble même être une marque explicite que l'énoncé dans lequel il se trouve est adressé à quelqu'un. Ainsi pourrait s'expliquer aussi l'usage de or(e) dans les énoncés injonctifs en ancien français 13 , la mention de l'adverbe entraînant d'une certaine façon l'implication directe du destinataire. Ainsi s'explique également sa fréquence d'apparition, dans certains textes du moins, au moment même où l'énonciateur commence à s'adresser à son allocutaire.

3.2. Or(e), marqueur de structuration textuelle

3.2.1. Or(e), introducteur du discours rapporté

Parmi les différents textes qui composent notre corpus, la *Chanson de Roland* se distingue assez nettement des autres en ce que or(e) y est utilisé avec une fréquence importante en tout début de discours direct (10 des 22 occurrences de or(e) en discours direct):

(10) E dist dux Naimes : « Or ad Carles grant ire. » AOI . (Chanson de Roland, v.2944)

Dans ce type d'énoncé, or(e) semble être utilisé pour indiquer que le discours direct commence avec lui. Rien ne précède sa mention, et en particulier aucun des termes d'adresse dont on sait qu'ils servent généralement au Moyen Âge à repérer le début d'une telle séquence. C'est donc la mention de l'adverbe temporel lui-même qui marque l'entrée dans le discours rapporté. La fréquence de ce type d'énoncé est également importante dans le texte de Béroul :

 $^{^{13}}$ Il est très fréquent de trouver l'adverbe or(e) antéposé à un impératif ou un subjonctif d'ordre dans les énoncés médiévaux (cf. par exemple l'énoncé (11)).

```
(11) Tristran li dist : « Or escoutez.

Si longuement l'avon menee,

Itel fu nostre destinee » (Béroul, Roman de Tristan, v. 2300-2302)
```

Cette situation est à rapprocher de celle que l'on rencontre dans le discours indirect, libre ou non, puisque l'adverbe temporel est dans ce cas aussi placé à l'endroit du texte où débute le discours rapporté. Il est parfois même utilisé en lieu et place de *que* pour représenter le passage du récit au discours rapporté. On sait par ailleurs la porosité de la frontière entre discours direct et indirect dans les textes médiévaux (Marnette 2006).

3.2.2. Or(e), introducteur d'une nouvelle séquence discursive

Il est un autre type de contexte, caractéristique d'autres textes, dans lequel or(e) assure manifestement le rôle d'une marque de structuration du discours. Il s'agit d'énoncés formulaires qui sont utilisées dans les deux textes didactiques de notre corpus, le Comput et le Bestiaire de Philippe de Thaon :

```
(12) MONOCEROS griu est,
En franceis un cor est.
Beste de tel baillie
Jesu Crist signefie [...].
Or oëz briev[e]ment
Le signefiement. (Philippe de Thaon, Bestiaire, vers 417 – 433)
```

Ces formules d'adresse directe de l'auteur à son auditoire, que l'on rencontre à intervalles très réguliers dans ces deux textes, sont toujours placées à l'articulation de deux parties distinctes du raisonnement de l'auteur. Dans le cas du *Bestiaire* par exemple, Philippe de Thaon indique par ce moyen qu'il va passer à un autre aspect de la description ou de la signification symbolique que recouvre tel ou tel animal. L'articulation d'une séquence à l'autre s'opère à peu près exclusivement par ces formules, dont la fréquence est très importante dans les deux œuvres¹⁴.

sur le total des 77 occurrences de or(e).

 $^{^{14}}$ La fréquence de ces séquences avait été repérée déjà par Marchello-Nizia 1985 : 37 ; on en trouve 24 occurrences dans le *Bestiaire*, sur les 37 occurrences de or(e) que comprend le texte (ce qui correspond à la totalité des occurrences de or(e) quand il est en position initiale) ; on en trouve 61 occurrences dans le *Comput*

On peut s'étonner de rencontrer dans deux textes didactiques, dont rien n'indique qu'ils aient jamais donné lieu à une quelconque performance orale, ces formules que l'on donne généralement pour caractéristiques des textes épiques. Leur présence dans ces textes invite donc à la plus grande prudence dans les liens qu'il est possible d'établir entre la performance orale d'un texte et les marques d'oralité présumée qui s'y trouvent.

Ces quelques remarques doivent être complétées par les analyses déjà présentées dans Ollier 1988 sur l'usage de or(e) en récit, et dans Ollier 1995 sur son emploi dans le discours direct. Dans tous les contextes étudiés, l'adverbe établit un lien avec le contexte qui précède tout en indiquant, d'une façon ou d'une autre, une forme de discontinuité avec ce contexte.

Conclusion

Au terme de cette étude partielle, il paraît nécessaire de distinguer deux types et deux niveaux d'interlocution différents dans les textes médiévaux : le discours rapporté, que l'on pourrait définir comme une forme littéraire de l'oralité mettant en jeu les discours des protagonistes du récit, et le discours pris en charge par l'auteur du texte dans les moments où il s'adresse directement à son auditoire/lecteur 15 . Il semble que l'adverbe temporel or(e) soit majoritairement utilisé dans ces deux types de contexte, dans une assez grande variété de textes, pour la période du XIIe siècle du moins. A ce titre, il semble devoir être mis au nombre des marques représentative de la proximité communicative et de l'oral représentés, à cette période de l'histoire du français.

Par ailleurs, l'étude a également montré qu'à cette même période les formules d'adresse directe au public se rencontrent dans les textes dans lesquels cette adresse ne correspond pas à une réalité concrète, et qu'elles pouvaient être absentes des textes qui, eux, faisaient vraisemblablement l'objet de performances orales (chansons de geste, vies de saints, poésie lyrique). Il est donc manifeste que le caractère écrit et non spontané des documents qui nous sont parvenus doit nous conduire à moduler le rapport que nous pouvons établir entre l'oralité représentée dans ces textes et leur degré d'oralité réelle.

¹⁵ Cette distinction recouvre ce que Perret 1988 appelle « énonciation première » (adresse de l'auteur à son public) et « énonciation seconde » (oral représenté).

Il n'en reste pas moins que le recours à l'adverbe or(e) à des fins de structuration discursive est tout à fait caractéristique de l'ensemble des textes de notre corpus¹⁶. Il montre que les marques caractéristiques de l'oralité représentée – ou du moins l'une d'entre elles – sont communément utilisées par les auteurs comme un moyen de structurer et d'organiser leur production écrite. On ajoutera à cela que l'alternance entre le récit et l'oral représenté est ellemême largement utilisée comme mode de structuration des textes narratifs, en particulier dans les chansons de geste. Jean Rychner avait déjà constaté la fréquence du discours direct dans les énoncés à visée conclusive placés à la fin des laisses du Roland¹⁷:

(13) Empeint le bien, parmi le cors li passet,

Que mort l'abat el camp pleine sa hanste.

Dist Oliver: « Gente est nostre bataille » (Chanson de Roland, laisse 97)

On sait que ce mode de structuration du discours, caractéristique des textes les plus anciens, laissera place en moyen français à l'emploi de marques, telles *ci* ou la série des démonstratifs, qui feront cette fois appel au code graphique et à la matérialité du livre.

Bibliographie

Biber, D. 1988: Variation across Speech and Writing. Cambridge: Cambridge University Press.

Bossuat, R. 1954 - : *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen âge*. Paris : Librairie d'Argences.

Buridant, C. 2000 : Grammaire nouvelle de l'ancien français. Paris : Sedes.

Frank, B., Hartmann, J. et Kürschner, H. 1997: *Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*. Tübingen: Narr.

Guillot Céline, Heiden Serge et Lavrentiev Alexei 2007 : Typologie des textes et des phénomènes linguistiques pour l'analyse du changement linguistique avec la Base de Français Médiéval. *Linx* numéro spécial, Actes des Journées d'étude internationales « Corpora et Questionnements du littéraire ». 125 - 139.

Jauss, R. 1970 : Littérature médiévale et théorie des genres. *Poétique* 1. 79-101.

 $^{^{16}}$ Notre étude a cependant été limitée à quelques occurrences de or(e).

¹⁷ « Dans le *Roland*, par exemple, une cinquantaine de laisses se terminent par un vers qui exprime comme le commentaire ou la conclusion qu'une personne ou un groupe de personnes donne à un discours ou à une question. » Rychner 1955 (rééd. 1999) : 72.

Jauss, R. et al. 1980-: Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters. Heidelberg: C. Winter.

Kleiber, G. 1986: Déictiques, embrayeurs, 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc., comment les définir? *L'information grammaticale* 30. 3-22.

Kleiber, G. 1987: L'énigme du Vintimille ou les déterminants 'à quai'. *Langue française* 75. 107-122.

Kleiber, G. 1994: Anaphores et pronoms. Louvain-la-Neuve: Duculot.

Koch, P. 1993: Pour une typologie conceptionnelle et médiale des plus anciens documents/monuments des langues romanes. *Le passage à l'écrit des langues romanes*. Éd. M. Selig, B. Frank et J. Hartmann. Tübingen: Narr. 39-81.

Koch, P. et Österreicher, W. 1990 : Gesprochene Sprache in der Romania : Französisch, Italienisch, Spanisch. Tübingen : Niemeyer.

Koch, P. et Österreicher, W. 2001 : Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit. *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Éd. G. Holtus, M. Metzeltin et C. Schmitt1-2. Tübingen : Niemeyer. 584-627.

Lavrentiev, Alexei 2007 : Typologie textuelle pour l'étude linguistique de manuscrits français médiévaux ». Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies. Éd. A. Lavrentiev. Chambéry : Presses de l'Université de Savoie. 49 – 66.

Lee, D. 2001: Genres, registers, text types, domains and styles: clarifying the concepts and navigating a path through the BNC jungle. *Language Learning & Technology* 5. 37-72.

Marchello-Nizia, C. 1985 : Dire le vrai : l'adverbe 'si' en français médiéval. Genève : Droz.

Marnette, S. 1998 : Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale : une approche linguistique. Bern : Peter Lang.

Marnette, S. 2006: La signalisation du discours rapporté en français médiéval. *Langue française* 149. 31-47.

Ollier, M.-L. 1988 : Discours intérieur et temporalité : l'adverbe OR en récit. *Le nombre du temps, en hommage à Paul Zumthor*, Éd. E. Baumgartner *et al.* Paris : Champion. 201-218.

Ollier, M.-L. 1989 : La séquence or si en ancien français. Une stratégie de persuasion (I). *Romania* 110. 289-330.

Ollier, M.-L. 1990 : La séquence or si en ancien français. Une stratégie de persuasion (II). *Romania* 111. 1-36.

Ollier, M.-L. 1995 : *Or*, opérateur de rupture. *Linx* 32. 13-31.

Perret, M. 1988: Le signe et la mention. Genève: Droz.

Perret, M. 2006 : Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia*. *Langue française* 149. 16-30.

Reenen, P. van et Schøsler, L. 1995: The thematic structure of the main clause in Old

French: *or* versus *si. Historical Linguistics*. Éd. H. Andersen. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins Publishing Company. 401-419.

Reichenbach, H. 1947: Elements of Symbolic Logic. New-York: The Macmilan Company.

Rychner, J. 1955 : La chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs. Genève : Droz.

Zumthor, P. 1983: Introduction à la poésie orale. Paris: Seuil.

Zumthor, P. 1984: La poésie et la voix dans la civilisation médiévale. Paris: PUF.

Zumthor, P. 1987: La lettre et la voix. De la littérature médiévale. Paris : Seuil.

Corpus utilisé

Die Lieder des Blondel de Nesle. Éd. par Wiese. Dresden: Gesellschaft für romanische Literatur, 1904.

Chansons de Conon de Béthune, trouveur artésien de la fin du XIIe siècle. Éd. par A. Wallensköld. Paris : Champion, 1968.

Chanson de Roland. Éd. par G. Moignet. Paris : Bordas, 1989.

Gormont et Isembart : fragment de chanson de geste du XIIe siècle. Éd. par A. Bayot. Paris : Champion, 1931.

Comput de Philippe de Thaon. Éd. par I. Short. London: Anglo-Norman text society, 1984.

Bestiaire de Philippe de Thaon. Éd. par E. Walberg. Genève : Slatkine Reprints, 1970.

Benedeit, the Anglo-Norman voyage of St Brendan. Éd. par I. Short et B. Merrilees. Manchester: Manchester University Press, 1979.

Béroul. Le Roman de Tristan : poème du XIIe siècle. Éd. par E. Muret, 4e édition revue par L. M. Defourques. Paris : Champion, 1947.

Le couronnement de Louis. Chanson de geste du XIIe siècle. Éd. par E. Langlois, 2e édition revue. Paris : Champion, 1925.